

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 4 octobre 2023 à 18h00 au CCM
Openbare zitting van woensdag 4 oktober 2023 om 18u00 in het GCM**

Mme la Présidente :

Bienvenue au conseil communal de Molenbeek de ce 4 octobre 2023 et l'ordre du jour débute par le fait que je dois dire à monsieur El Khannouss que ce qu'il souhaitait rentrer comme question d'actualité ne correspond pas aux critères d'une question d'actualité et je lui suggère d'aller en interpellation pour le prochain conseil plutôt que de tordre la procédure. Monsieur El Khannouss, je suppose que vous vouliez parler ce point.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Je vous remercie, madame la présidente. Nous aurions plusieurs interventions à faire par rapport à l'ordre du jour et par rapport à cette séance où, visiblement, une fois de plus, vous n'avez pas le quorum. Mais je veux d'abord vous répondre par rapport à ma question d'actualité si vous le permettez.

Vous m'avez téléphoné et vous voulez dire que cette question d'actualité qui porte sur le financement des cultes et qui fait référence à un débat que nous avons déjà eu ici, chers collègues, en 2019, concernant un montant que la commune avait perçu et que madame Moureaux voulait affecter pour faire apprendre à quatre Imam de nos mosquées la langue de Voltaire. Je m'étais érigé contre cette proposition à l'époque disant qu'il y avait d'autres priorités, alors que c'est une compétence qui relevait exclusivement de l'exécutif des musulmans de Belgique. Et donc dans le cadre du débat qui a lieu aujourd'hui dans de nombreux partis politiques, relayé dans les médias, j'ai introduit une question d'actualité parce qu'à l'époque on parlait de 180.000 euros qui devait être alloué à la formation, cette formation n'a jamais eu lieu.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss s'il vous plait si vous lancez le débat au motif de justifier que vous souhaitez la question, ça ne se fait pas.

M. El Khannouss :

Non, je ne lance pas le débat. Je veux simplement vous démontrer par A+B que ...

Mme la Présidente :

Mais vous n'avez rien à démontrer, c'est ma prérogative et je peux l'expliquer si vous le souhaitez.

M. El Khannouss :

Vos prérogatives c'est d'appliquer la loi et rien que la loi et rien d'autre et donc moi je vais demander l'avis de la secrétaire communale. Votre avis, malheureusement pour moi, n'a plus beaucoup d'intérêt parce que, régulièrement, vous faites, vous dites, le contraire de la vérité et le contraire des législations en vigueur.

Madame le secrétaire communal, pourriez-vous, s'il vous plaît, nous donner votre avis et votre avis personnel sur base de la législation et pas les éléments qui vous sont transmis à l'instant par madame Catherine Moureaux, je vous remercie pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Madame Vandeput, si vous voulez ajouter quelque chose sur cette question, je vous en prie, je vous donne la parole.

Mme la Secrétaire F.F. :

Je ne peux que confirmer que c'est la présidente qui juge de la pertinence communale de la question et peut la rejeter en informer et il faut informer le conseiller avant la séance.

Mme la Présidente :

S'il vous plaît, je pense qu'on ne va pas débattre longtemps de ceci. Je vais expliquer pourquoi je la rejette, parce que c'est très simple à vrai dire. Je vous ai appelé hier et vous ne m'avez pas répondu. Mais ça, c'est autre chose.

M. El Khannouss :

Non.

Mme la Présidente :

Si vous voulez ma timeline des appels, je vous la donnerai, mais je vous trouve ridicule. Écoutez le problème, c'est que vous êtes de nouveau dans cette stratégie, qui est très désagréable et que j'ai déjà dénoncé, qui s'appelle la stratégie de l'incident c'est-à-dire vous cherchez à tout prix à exister dans ce conseil par un incident. Ce que l'actualité nous mentionne aujourd'hui, c'est qu'une commission parlementaire, fédérale s'ouvre sur la question du financement des cultes suite aux violences sexuelles au sein de l'église. Permettez-moi de penser qu'il n'y a aucun lien, et certainement pas dans le cadre d'une question d'actualité c'est-à-dire qu'il devrait y avoir un sujet communal dans les cinq jours précédant la séance, qui motive ce que vous déposez, qui aurait un lien avec ça. Ça n'a aucun sens d'en débattre en question d'actualité, punt aan de lijn.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je veux juste mentionner et constater que la majorité n'a de nouveau pas les 23 conseillers pour assurer le quorum et que le fait qu'on peut discuter et même ne pas être d'accord et même se disputer un peu, c'est grâce à l'opposition qui reste-ici.

Par contre, il y a deux points sur lesquels on ne vous aidera pas à obtenir une décision probablement imposée, c'est le point sur l'envoi des huissiers et puis le fait qu'il y a des conséquences pour des locataires qui seront exclus. Nous n'assurerons pas le quorum, votre quorum pour ces deux points là. Je pense que le fait que vous n'arrivez pas vous à assurer le quorum montre qu'il n'y a pas de contenu qu'il y a pas d'accord sur le point de contenu que vous présentez ici à la majorité. Je trouve que c'est important de le dire parce qu'après chaque conseil, s'il n'y a pas de quorum, il y a des petits débats sur tweeter. Mais je pense que c'est important, que si vous n'arrivez pas à obtenir un quorum, c'est parce qu'il y a des gens qui ne sont pas d'accord.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je tenais, à travers cette intervention aussi, à souligner, au même titre que mon collègue ici présent, qu'il est hors de question qu'on soutienne l'envoi des huissiers pour des garderies qui devraient être gratuites et que, par conséquent, effectivement, on regrette de manière assez importante le fait que votre majorité, actuellement, n'est plus une majorité et qu'au vu des bancs vides du côté de la majorité, ça devient très, très critique. Il y a une petite question à ce niveau-là qu'il faudrait se poser. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci, je propose qu'on entre maintenant dans l'ordre du jour.

M. El Khannouss :

Je voudrais intervenir sur l'ordre du jour s'il vous plaît.

Mme la Présidente :

Vous êtes déjà intervenu sur l'ordre du jour, vous êtes déjà intervenu sur l'ordre du jour. Vous avez eu longuement la parole sur l'ordre du jour.

M. El Khannouss :

Je voudrais intervenir en tant que chef de groupe.

Mme la Présidente :

Votre groupe est vide, mais merci en tout cas de le représenter.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci de me redonner la parole. Comme mes collègues, je ne suis évidemment pas surpris qu'il y ait de nouveau un quorum qui n'est pas assuré par la majorité, et nous nous sommes concertés et, grâce à l'opposition vous allez pouvoir faire voter un certain nombre de points. Contrairement à ce que vous avez pu ergoter lors d'un précédent conseil communal, ce n'est pas l'opposition qui doit assurer la majorité, mais c'est votre majorité. Le quorum doit être assuré par votre majorité et par personne d'autre. Nous avons discuté entre nous et il est clair que si vous acceptez aujourd'hui de retirer trois points qui ont été évoqués par mon collègue, celui où vous voulez envoyer des huissiers de justice chez les molenbeekoïses, les molenbeekoïses qui n'ont pas payé leur garderie, nous ne soutiendrons pas ce conseil communal, nous quitterons. Et les deux autres points, ça concerne des expulsions de familles molenbeekoïses qui occupent des logements appartenant à la commune. Vous avez lancé des procédures d'expulsion et pour nous, évidemment, c'est inadmissible. Soit vous retirez ces trois points, soit vous allez devoir, malheureusement, vous passer de l'opposition et de mettre fin à cette séance du conseil communal. Je vous remercie pour votre écoute.

Mme la Présidente :

Ok, vous parlez du point sur lequel vous avez désinformés sur les réseaux largement et pour lequel nous pourrions même aller à nouveau en diffamation contre vous, et du point où on demande la conciliation en justice de paix pour les gens qui sont en indélicatesse de payer leur loyer.

Effectivement, on va réfléchir à ce que vous proposez, mais moi, je propose tout simplement qu'on commence le conseil et qu'au moment d'arriver au point qui vous pose problème, vous vous leviez et vous quittiez la séance. Ça, c'est ma proposition. Mais on va, on va faire une interruption de séance de quelques minutes et on va se concerter entre chefs de groupe.

La majorité a pris le temps d'examiner la proposition de l'opposition et la majorité considère qu'il s'agit d'un chantage à l'ordre du jour qu'elle ne souhaite pas suivre. La majorité considère que l'opposition devrait pouvoir permettre, puisque nous sommes dans un changement d'agenda qui a été provoqué par l'opposition, devrait pouvoir permettre au point important pour la commune d'être débattu et d'être voté. Bien sûr, chacun est libre de son vote.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Madame la présidente, de semaine en semaine, vous vous enfoncez, non seulement vous enfoncez cette commune, vous l'avez déjà d'ailleurs ruiné, vous avez commis un désastre au niveau de son personnel, au niveau de ses finances. La population a subi les conséquences à travers l'augmentation du cadastre et toute une série de services qui ne sont plus à la hauteur à cause de votre gestion catastrophique. Nous vous proposons ici, parce qu'il faut quand même rappeler à nos chers conseillers et surtout à la population qui nous suit, que c'est quand même le sixième conseil communal ou vous n'avez pas le quorum, qui a été annulé. Faut savoir qu'il y en a eu un certain nombre où nous avons assuré le quorum pour que la commune continue à fonctionner.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss

M. El Khannouss :

Arrêtez de m'interrompre, s'il vous plait !

Mme la Présidente :

Mais, excusez-moi, je voudrais juste préciser une petite chose très simple c'est qu'en fait au motif de justifier ce que vous allez faire sur l'ordre du jour ou pas et si on peut ouvrir ou pas cette séance, vous prenez un espace pour raconter vos galimatias habituels. C'est quand même assez perturbant. Je voudrais bien que vous terminiez et qu'on puisse réellement soit débiter cette séance, soit effectivement devoir se donner un nouveau rendez-vous, et ce sera bien triste pour tous nos services et pour tous nos molenbeekois.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Madame Moureaux, merci de m'avoir interrompu une fois de plus. Je voudrais simplement vous dire que si nous avons convoqué en extrême urgence un conseil communal, c'est parce que la commune va mal. Plusieurs hauts responsables de la commune ont dénoncé via les médias votre ingérence dans le fonctionnement de l'Administration et votre gestion catastrophique de la commune, et l'opposition est en droit de savoir ce qui se passe dans cette commune. Vous avez tout fait pour empêcher les personnes de s'exprimer, et nous le payons aujourd'hui. D'ailleurs c'est à l'image de ce conseil communal, aujourd'hui, que vous êtes incapables de gérer. Je vais déjà proposer un certain nombre de fois, il serait plus que temps que vous démissionnez de la présidence du conseil communal. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Oui, madame la présidente, je voudrais simplement vous rappeler, par rapport à ce que vous venez de dire, que la séance est ouverte depuis qu'on a commencé à discuter de l'ordre du jour et que ce n'est pas maintenant que vous allez ouvrir la séance. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Mahy.

M. l'échevin Mahy :

Merci, madame la présidente.

Alors, je pense qu'il est important que je prenne la parole pour exprimer, au nom de MR, qu'il est pour nous hors de question de négocier un ordre du jour. Un collègue et une majorité est aux affaires, tant pour les bonnes nouvelles que pour les mauvaises nouvelles. Nous avons cette obligation de gérer les deniers publics et cela impose de passer par des actions, parfois de conciliation en justice, notamment pour un des points dont vous parlez, mais de recouvrer des créances qui sont extrêmement importantes. Nous sommes dans une difficulté financière, comme beaucoup d'autres communes, et nous ne pouvons pas nous passer d'être un minimum vigilant par rapport à des créances qui sont dues pour des services rendus par la commune. Exiger que l'on paye simplement des frais et qu'on laisse ici, je le rappelle, on laisse tomber des frais à moins de 100 € quand même, ce n'est pas rien, quand même 100 €, eh bien c'est de notre devoir.

Je voulais aussi dire que lorsqu'une partie de l'opposition dit: nous n'avons jamais fait ça dans le passé, dans d'autres majorités, je dis c'est faux puisque, en février 2017, la précédente majorité lors d'un collège est passé par les mêmes, les mêmes procédés: les contraintes pour recouvrement de créances non fiscales, c'était le six février 2017, c'était un collège 2017, et donc c'est normal de passer par là. C'est normal que le collège prenne des décisions qui sont difficiles. C'est pour ça qu'on ne peut pas, nous céder à ce chantage, parce que nous ne sommes pas au balcon de la responsabilité. Nous sommes avec les leviers de la responsabilité. C'est tout ce que je voulais dire. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Mahy.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Achaoui.

M. l'échevin Achaoui :

Oui, merci, madame la présidente.

Moi, je voudrais intervenir, non pas par rapport à ce point précisément, mais surtout sur le principe de pouvoir débattre d'un ordre du jour qui est important, qui est étoffé et se priver de débattre et d'entendre c'est se priver de prendre des décisions. La proposition qui avait été faite, c'est de pouvoir justement s'inscrire dans ce point, malgré tout, et d'en débattre. Le choix vous incombe à vous, après, de décider oui ou non, mais priver le conseil communal aujourd'hui d'en débattre et, le cas échéant, de décider sur un certain nombre de points est anti démocratique, et nous met dans une situation un peu délicate, puisque je rappelle qu'il y a des points importants de subsidiation, de financement et autres qui aujourd'hui, si la décision n'est pas prise, remettent en branle et ralentissent un certain nombre de choses. Je trouve cela dommage.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Achaoui.

Je dois constater que le plaidoyer pour la responsabilité n'est pas entendu par tous. Il y en a dont on n'est pas étonné, il y en a d'autres où on est un peu plus étonnée. Et, malheureusement, je pense que, madame la secrétaire communale, combien sommes-nous en majorité dans la salle maintenant? Je rappelle que nous devons être 23 pour atteindre le quorum. 23 sur 45, c'est la moitié plus un, et nous sommes malheureusement 21 et donc si au moins deux membres de l'opposition étaient restés, nous aurions pu débattre de ces points, dont des points de marchés de services importants pour la continuation de nos travaux et le service aux molenbeekoïses. Nous allons devoir déterminer une nouvelle date, j'en suis désolé, et nous allons vous consulter pour pouvoir choisir cette date. Je pense que ce sera la meilleure chose à faire.

Merci à tous de votre présence ce soir, merci au technicien, tous les techniciens, et merci également aux forces de police qui nous encadrent chaque fois qu'il y a conseil communal. Merci à tous. Bonne soirée.